

Besançon, le 08 septembre 2017

Mesdames, Messieurs

académie
Besançon

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Doubs
éducation
nationale

Service Santé Scolaire

Référence : MCT/FC/CD

Dossier suivi par :
Marie Christine Thévenot
médecin responsable
départemental
conseillère technique
Poste 46.32

Dossier suivi par :
Françoise CAMPAGNOLI
Assistante sociale
responsable
départementale
conseillère technique
Poste 46.30

Téléphone secrétariat
03 81 65 48 69

Mél.
ce.sante.dsden25@ac-besancon.fr

26 avenue de
l'Observatoire
25030 Besançon
cedex

Objet : Mineur en danger ou en risque de l'être

Nous vous prions de trouver ci-joint les documents nécessaires à la rédaction d'une Information Préoccupante (IP). Merci de détruire ceux que vous possédez pour n'utiliser plus que ceux-ci.

L'école joue un rôle de détection important en matière de protection de l'enfance (19% des IP adressées au Conseil Départemental émanent de l'Education Nationale) pour le Doubs. L'âge moyen des enfants signalés est 9 ans.

Toute suspicion de danger pour un élève doit faire l'objet d'une IP.

A l'Education Nationale un dispositif a été mis en place : **les IP doivent être adressées à la DSDEN du Doubs**, aux conseillères techniques médecin (pour le 1^{er} degré), ou assistante sociale (pour le second degré).

Puis ces IP sont transmises au SDRIP (Service Départemental de Recueil des Informations Préoccupantes), ancienne AEA. Le Conseil Départemental est le chef de file de la protection de l'enfance.

Face à ces situations, les enseignants peuvent se sentir démunis, affectés par les révélations de leurs élèves, ou même craindre la réaction des parents.

Nous vous rappelons que les conseillères techniques médecin, Madame THEVENOT, et assistante sociale, Madame CAMPAGNOLI sont à votre disposition pour toute difficulté dans le traitement de ces situations.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Le médecin conseiller technique



Marie-Christine THÉVENOT

L'assistante sociale conseillère technique
départementale



Françoise CAMPAGNOLI

PJ :

- Plan pour écrire lors de la transmission d'une information préoccupante ou d'un signalement d'enfant en danger
- Fiche d'information préoccupante ou de signalement d'enfant en danger
- Guide à l'usage des professionnels